

**«Pour une meilleure  
acceptation de l'impôt»**

*Opérateurs économiques et représentants de l'autorité fiscale se sont retrouvés le mercredi 16 juin pour discuter des voies et moyens susceptibles d'amener les contribuables à s'acquitter de leurs impôts. Le dîner-débat organisé ce jour à l'hôtel Halima par la Direction des Impôts a permis aux uns et autres de donner leur avis sur le thème proposé : "Pour une meilleure acceptation de l'impôt".*

Une rencontre inédite a regroupé hommes d'affaires, entrepreneurs et commerçants, et les responsables de la Direction Générale des impôts, conduits par leur Directeur Sid'Amine Ould Ahmed Challa (Notre photo). Organisée dans le cadre de la campagne menée par les services relevant du ministère des Finances, en vue d'amener les contribuables à s'acquitter de leurs impôts à temps, l'entrevue a permis d'aplanir plusieurs divergences sur la conception et l'application du système fiscal dans le pays. Ouvrant les débats, le Directeur des impôts, reconnaissant que l'impôt n'est accepté dans aucun pays, constatera que *«de toutes les relations entre l'État et le citoyen, la relation fiscale est la plus sensible, la plus vulnérable... Alors, ajoutera-t-il, il est nécessaire de tout faire pour éviter de brusquer ou de casser ces relations»*. C'est dans cette perspective, dira-t-il en substance, que sa Direction a engagé une campagne qui devrait permettre une acceptation de l'impôt.

Peu avant de donner la parole aux intervenants, le Directeur des impôts situera les débats en posant des questions essentielles : *«Comment peut-on améliorer l'assiette ? Que devons-nous faire pour rendre la fiscalité plus lisible ? Quelle démarche faut-il entreprendre ? Quelle fiscalité pour notre environnement des affaires ?»*

Deux heures durant, directeurs de banques, industriels, hommes d'affaires, économistes, juristes, représentants de la société civile, fonction-

naires du ministère des Finances, échangeront des idées sur le système fiscal en Mauritanie. L'impérieuse nécessité d'établir le dialogue entre les parties concernées par la fiscalité fut reconnue, comme fut souhaité l'assainissement des relations qui les lient.

Pour les intervenants qui ont tous reconnu l'obligation de payer l'impôt, celui-ci ne peut néanmoins être accepté que s'il est compris. Toutefois, ces impôts doivent être généralisées, mais surtout, inclure le secteur informel, qui de l'avis de tous, a pris des dimensions extraordinaires ces derniers temps !

Le problème de l'assiette fut soulevé, plusieurs intervenants demandant à la Direction des impôts de généraliser les perceptions fiscales ! Certains soulèveront la question du recouvrement et les méthodes "gauches", jusqu'à appliquées pour sa réalisation. Plusieurs intervenants évoqueront l'injustice dans l'application de l'impôt, qui épargnent une partie et taxent une autre. À cela, les cadres de la Direction des impôts répondront que désormais l'État jouera mieux son rôle, ce qui devrait permettre de mettre le citoyen en confiance dans l'accomplissement de son devoir fiscal.

Parmi les solutions préconisées qui devraient permettre de rendre plus performantes les prestations de la Direction des impôts, il faut citer l'allègement de la fiscalité et l'élargissement de l'assiette à l'ensemble des contribuables. Des recommandations furent aussi données pour com-



Sid'Amine Ould Ahmed Challa  
D.G Impôts

battre le secteur informel où des opérateurs économiques développent des chiffres d'affaires de plusieurs centaines de millions d'ouguiyas. Au terme des discussions qui se sont produites dans une bonne ambiance, les participants ont souhaité que l'initiative de la Direction des impôts soit renouvelée, ce qui de leur avis, permettrait d'assainir les relations entre l'autorité fiscale et les populations cibles.

Lors du mot de conclusion, le Directeur des impôts saluera la disponibilité de ses invités. Puis il s'engagea à aider le contribuable en lui procurant des moyens lui permettant de mieux appréhender ses obligations fiscales : *«bientôt un Service Accueil sera fonctionnel, animé par des inspecteurs des impôts qui aideront les contribuables à mieux appréhender le processus de taxation et les modalités de paiement de leurs impôts; un centre de comptabilité agréé sera également créé pour démontrer la nécessité de la comptabilité dans les services»* annoncera-t-il.